



LIGUE MOTOCYCLISTE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Comité Directeur du 4 mars 2018

APPEL À CANDIDATURES POUR LE POSTE DE MEMBRE DES COMITÉS

Les élections des membres des Comités de la Ligue Motocycliste Bourgogne-Franche-Comté se tiendront le 4 mars 2018 lors du Comité Directeur de la Ligue au siège : 9 avenue Aristide Briand - 39100 DOLE

Postes à pourvoir :

- Comité Environnement - Nature 6 membres
- Comité Chronométrage & Officiels 6 membres
- Comité Technique 6 membres
- Comité Educatif & Découverte 6 membres

Les candidats devront, conformément à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue :

- être âgés de plus de 18 ans ;
- adresser leur candidature à la Ligue au moins quinze jours avant la date fixée pour l'élection, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception **soit avant le 17 février 2018 à minuit** le cachet de la poste faisant foi ;
- pour les candidats présentés par les groupements affiliés, joindre à leur candidature une attestation de ceux-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du groupement sportif dont ils relèvent. Les candidats qui désirent se présenter à titre individuel et ceux qui ont reçu l'investiture du groupement sportif doivent appartenir à un Groupement Sportif affilié, être à jour de leurs cotisations et titulaires d'une licence fédérale ;
- Ne pas faire l'objet de mesures pouvant générer une inéligibilité ;

Conformément à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue, le Comité Directeur de la Ligue procède à la désignation des membres des comités et désigne le Président en son sein.

Par exception, conformément au préambule des statuts de la Ligue, les comités seront composées à parité entre les membres issus de la Ligue Motocycliste Bourgogne et les membres issus de la Ligue Motocycliste Franche-Comté.

Les personnes souhaitant se présenter peuvent remplir la candidature jointe et la renvoyer sous les formes requises au secrétariat de la Ligue Motocycliste Bourgogne-Franche-Comté à l'adresse suivante :

9 avenue Aristide Briand 39100 DOLE



LIGUE MOTOCYCLISTE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Comité Directeur du 4 mars 2018

ACTE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES AU SEIN DES COMITÉS

Selon l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue Motocycliste Bourgogne-Franche-Comté :

ELECTIONS POUR LES COLLÈGES SUIVANTS :

- Comité Environnement - Nature 6 membres
- Comité Chronométrage & Officiels 6 membres
- Comité Technique 6 membres
- Comité Educatif & Découverte 6 membres

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : |...|

Ville :

Licence : |...|

Club : Dépt : |...|

Déclare être candidat(e) au sein de la :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Comité Environnement - Nature | <input type="radio"/> Comité Technique |
| <input type="radio"/> Comité Chronométrage & Officiels | <input type="radio"/> Comité Educatif & Découverte |

Fait à : le

Signature du ou (la) candidat(e) :

Attention : Pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 17 février 2018, le cachet de la poste faisant foi.